

## Petit lexique urbanistique

ABF : Architecte des Bâtiments de France

AC : Assainissement Collectif

AEP : Alimentation en Eau Potable

ANC : Assainissement Non Collectif – géré par le SPANC

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

APTIV : Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

AT : Autorisation de Travaux – dossier ERP

AVAP : Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

CES : Coefficient d'Emprise au Sol (ex : si un CES est de 0,3 pour une parcelle de 1000 m<sup>2</sup>, l'emprise de la construction sera de 300 m<sup>2</sup>) – notion supprimée dans le PLU

COPIL : Comité de Pilotage

CU : Certificat d'Urbanisme

DDT : Direction Départementale des Territoires (ancienne DDE)

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner – formulaire pour la préemption

DICT : Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux – demande traitée par les services techniques afin de connaître les réseaux

DP : Déclaration Préalable

DPU : Droit de Préemption Urbain – permet à la Commune d'être prioritaire pour préempter

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ER : Emplacement Réservé

ERP : Etablissement Recevant du Public

GES : Gaz à Effet de Serre

Loi ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

Loi SRU : Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

Loi UH : Loi Urbanisme et Habitat

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation (un des volets du PLU qui cible des secteurs spécifiques de la station)

PA : Permis d'Aménager

PADD : Projets d'Aménagement et de Développement Durable (un des volets règlementaires du PLU)

PC : Permis de Construire

POS : Plan d'Occupation des Sols

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

PPRNP : Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisible (document réalisé par les Services de l'Etat)

RN : Réserve Naturelle

RTE : Réseau de Transport Electrique

SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SAU : Surface Agricole Utile

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale – réalisé par l'APTV

SDAGE : Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SHON : Surface Hors Œuvre Nette (surface habitable) – notion supprimée et remplacée par la SP

SP : Surface de Plancher

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

STEP : Station d'Épuration

TA : Taxe d'Aménagement qui peut être Communale ou Départementale

TN : Terrain Naturel

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
: Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

ZPS : Zones de Protection Spéciale

**Règlement du PLU :**

Ua : habitat ancien

Ub : centre station, secteur à forte densité

Uc : secteur à densité moyenne

Ud : habitat sous forme de chalets ou de petits collectifs

Ue : secteur artisanal

Uep : secteur pour équipements d'intérêt général

h : terrains à vocation hôtelière

AU : zone d'urbanisation future

A : secteur agricole

Ap : intérêt paysager

Aa : pour les bâtiments agricoles et leurs logements

Ab :

As : domaine skiable nordique

N : zone naturelle et forestière

Na : zone de protection à long terme